

Bienvenue en première année !

Chers parents,

Votre enfant fait son entrée en première primaire. Pour accompagner cette rentrée voici la liste du matériel à apporter le premier jour de classe soit le lundi 24 aout 2026.

Notez que le Décret gratuité est d'actualité à la rentrée 2026. Cela signifie que tout le matériel scolaire (colle, ciseaux, stylo, crayon, classeur, farde, gomme,...) est financièrement pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le matériel commandé par nos soins restera à l'école dans la trousse de votre enfant. De plus, votre enfant bénéficiera d'une réserve de matériel à l'école mais, une fois ces fournitures épuisées, nous vous demanderons d'acheter le nécessaire pour compléter sa trousse.

Pour la rentrée, vous devrez donc fournir à votre enfant :

- Un cartable
- Une trousse vide
- Une boîte de mouchoirs
- Un sac de gym (sac en tissu, t-shirt jaune, short ou legging et chaussures de gym)
- Un sac de natation (sac en tissu, maillot, bonnet et serviette)

Toutes les affaires de votre enfant doivent être nominatives (étiquettes ou prénom écrit).

Merci d'avance pour votre collaboration. Je vous souhaite d'excellentes vacances !